VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE

Peter Schulz et Margaret Schulz sa femme.

No 56,025 Cour Civile de District Division E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau, 636 Alléo Commerciale—Il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, le JEUDI, 19 mai 1898 à midi conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard juge de la Cour Civile de District Division E, daté et signé le 14 avril 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante propriété décrite:

Cottage double portant les nouveaux numéros municipaux 3316 et 3318 rue Dauphine, entre les rues Piété et Désiré, dans le 7ième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Grandshommes, (maintenant Dauphine,) Piété, Désiré et Levée, (maintenant Royale), et désigné par le No 4 sur un plan dressé par Tourné et Del Isle, architectes, le 2me jour de mai dernier et déposé comme plan 257 dans le bureau de T. Gauvain, ancien notaire, pour référence. Le dit lot mesurant en mesure américaine 34 pieds de face à la rue Grands Hommes (maintenant Dauphine) sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Etant la propriété acquise par Peter Schulz de Mlle Elizabeth C. M. Long, par acte pardevant T. Guyol, ancien notaire, le 29 novembre 1858.

Conditions—Comptant; les taxes de 1898 devant être assumées par l'acquéreur au-dessus du prix de l'adjudication; et faire un dépôt de 20 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 avril—17 21 24—mai 1 8 15 à date.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double

2024 ET 2026 RUE SECONDE

Entre les rues St-Denis et St-Patrick.

Succession de Elenora S. Campbell, épouse de John L. Sisa.

No 55 946—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JAS. A. BRENNAN & FILLE—Encanteurs—Jas. A. Brennan, Encanteur. Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu aux enchères publiques, le MARDI 3 mai 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs 629 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, daté et signé le 1er avril 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-dessous décrites, à savoir.—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisser et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges etc., qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Seconde: Troisième, St Denis et St Patrick, désigné par le numéro sept sur un plan annexé à un acte passé pardevant F. Rareshed, ancien notire le 14 juin 1853 et mesurant trente pieds de face à la rue Seconde sur cent trente deux pieds de profondeur, plus ou moins.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance à un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt; taxes de 1898 à être payées par l'acquéreur. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent de dépôt au moment de la vente. Acte de vente pardevant A J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 mars—27—av—3 10 17 24—mai—1 2 3

PAR JOHN J. CASTELL & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

A l'Encan le 4 mai 1898.

Un jolie Cottage Double 303 et 305 rue Roman entre la rue Palmyre et l'avenue Tulane.

Emplacement d'affaire coin Palmyra et Roman.

Cottage Double 1944 et 1948 rue Perdido entre Bolivar et Bertrand.

Cottage Double 1944 et 1946 rue Gravier entre Bolivar et Bertrand.

Margaret Ann Maher Vve en première noce de James B Keenan et épouse en seconde noce de James H. Aitken, Autorisée, etc, et al, vs John Burns et al mineurs

No 55 751—Cour Civile de District.

PAR JOHN J CASTELL & Co—John J. Castell Encanteur, bureau 145 rue Carondelet, près Commune, il sera vendu à l'encan MERCREDI, 4 mai 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nlle-Orléans, 717 rue Commune en vertu et conformément à un ordre en date du 14 mars 1898 et signé le 18 mars 1898 et à un second ordre en date et signé le 1 avril 1898 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, de la propriété ci après décrite à savoir—

1° Le cottage double Nos 303 et 305 rue Roman, entre Palmyre et Lavenue Tulane; deux chambres et cuisine sur chaque côté, le lot mesure vingt huit pieds quatre pouces (28' 4") de face par soixante-dix pieds (70) de profondeur.

2° L'emplacement d'affaire No 301 rue Roman, coin Palmyre, ayant trois chambres. Le lot mesurant quatorze pieds deux pouces (14' 2") de face sur soixante-dxi pieds (70') de profondeur.

3° Le cottage double Nos 1936 et 1948 rue Perdido, entre Bolivar et Bertrand, ayant trois chambres et cuisine de chaque côté. Le lot mesurant trente pieds sept pouces et sept lignes (30' 7" 7") de face sur une profondeur de cent quatre pieds huit pouces (104' 8").

4° Les Nos 1944 et 1946 rue Gravier, entre Bolivar et Bertrand, cottage double, ayant deux chambres et cuisine de chaque côté. Le lot mesurant trente pieds sept pouces et sept lignes (30' 7" 7") de face sur une profondeur de cent vingt et un pieds (121').

Conditions Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste s'il y en a à un et deux ans de crédit représenté par le lien du vendeur: billet portant intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de garantie Les taxes de 1898 devront être assumées par les acquéreurs en sus du prix de l'adjudication, 10 pour cent de dépôt seront requis au moment de la vente. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jos J. Woulfe, notaire.

JOHN J. CASTELL et Co.
145 rue Carondelet.

3 avril—3 10 17 24—mai 1 4

PAR LE CONSTABLE.

Mme. Veuve E. F. Baird vs Frank Ziok.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, No 18,726—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable E. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, en mon entrepôt coin des rues Valence et Camp, dans le sixième district de cette ville, le LUNDI, 25 avril 1898, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un lot de meubles de maison chaises, tables, et un wagon à un cheval, harnais, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable, Quatrième Cour de Cité.

16 avril—16 20 25

Wm. P. O'Brien vs Jos. Feldmann.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, No 18,668—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. E H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique en mon entrepôt, encoignure des rues Valence et Camp, dans le Sixième District de cette ville, le LUNDI, 25 avril 1898, à 1 heure P. M. précises, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un lot de meubles de maison un fauteuil de barbier et stand en marbre, belles glaces, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après inventaire enregistré en mon bureau

Conditions Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY
Constable Quatrième Cour de Cité.

16 avril—16 20 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIR

Vente de Grande Propriété de Valeur et Améliorée du Sixième District.

Comprenant 13 lots de Terre et une portion de terre.

Germania Savings Bank of New-Orleans vs Mme A. M. Gehl et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,899.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 21 avril à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Treize lots et une portion d'un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bordeaux, Laurel, Lyon et Jersey, huit desquels lots sont désignés par les lettres E. F. G. H. I. J K. et L sur un plan de W. Thiel, voyer, en date du 12 janvier 1866 et déposé dans le bureau du voyer de l'ancienne ville de Jefferson, conformément auquel dit plan ledits lots mesurent comme suit à savoir: E. F, G, H. I, J, mesurent chacun trente pieds de face à la rue Laurel, par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles; lots K et L se touchent, le lot K touche aussi les dits lots F et J sur leurs lignes du fond, mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Bordeaux, par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles cinq des lots désignés par les numéros 12, 13, 14, 15 et 16 sur un plan fait par G. F. Dunbar, voyer, daté le 18 février 1848, déposé dans l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire; et ils sont aussi désignés par les lettres Q. P. O. N. et M, sur ledit plan de Thiel, voyer et se touchent et mesurent conformément auxdits plans chacun trente pieds de face sur la rue Jersey par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles et ladite portion d'un lot est la portion du fond des lots 5 et 6 dudit plan de G. F Dunbar, voyer, et mesure cinquante pieds sur les lignes du fond formant les lignes du fond du dit lot et sur la ligne parallèle au dit lot vers la rue Lyon et mesure trente pieds dans le fond de la dite ligne du lot No cinq vers la rue Laurel et les mêmes dimensions dans le fond de la ligne de côté du lot No 6 vers la rue Jersey, étant le tout du reste des dits lots; le tout desquels dimensions sont plus ou moins, lot "J" forme l'encoignure des rues Laurel et Bordeaux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Buck, Walsh & Buck, avocats pour les plaignants.

18 mars—18 19 25—avril 1 7 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans les Premier et Quatrième Districts.

Connus comme:

I—Nos 1301 et 1303 rue Constance et 1008 rue Thalie.

II—No 1307 rue rue Constance.

II—No 1737 rue Tchoupitoulas et l'encoignure Céleste—No 505 rue Céleste.

IV—No 2013 rue Annonciation.

John R. Jaeger vs James P. Shelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,982—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 avril 1898 à midi, des propriétés ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Thalie, Melpomène et Magasins, désigné par le No Un sur un plan de Castaing en date du 3 février 1855, mesurant trente-huit pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Constance, quatre-vingt dix pieds, quatre pouces et cinq lignes de profondeur et de face sur la rue Thalie et le même sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No Deux.

2° Un certain lot de terre, situé dans les mêmes district et ilet touchant la propriété ci-dessus décrite par le No Deux sur ledit plan tiré par Castaing et mesurant vingt-cinq pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Constance sur quatre-vingt-dix pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No Un et quatre-vingt-neuf pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre côté.

3° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borne par les rues Tchoupitoulas, Religious Céleste et St-James, désigné comme lot No Un sur un plan par Pilié et Depouilly, architectes, daté du 29 janvier 1866 et déposé comme plan No 50 dans le bureau de W H. Peters, ancien notaire, le dit lot forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Céleste et mesure vingt-quatre pieds plus ou moins de face à la rue Tchoupitoulas, par une profondeur, entre lignes parallèles et de face sur la rue Céleste de quatre-vingt-onze pieds plus ou moins, borné dans le fond par une allée et cinq pieds de large commune au dit lot et à d'autres.

4° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Josephine, Laurel, Annonciation et St-André, désigné par le No deux, sur un plan du dit ilet en date du 18 février 1831, déposé dans l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire, le dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Annonciation entre les rues St-André et Josephine, vingt-neuf pieds huit pouces de largeur dans le fond par cent pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocats du plaignant.

25mars—25 26 27- avl 7 15 22 28

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de F. A. Savile.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,035—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Edith P. Savile, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN
14avril—14 18 23 Greffier.

Succession de Bridget Coughlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,264—Division D—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Bridget Coughlin décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
12avril—12 16 21 Greffier.

Succession de Mme Pauline Stéphanie de Livaudais, Veuve de Damiel Hippolyte du Suau de la Croix.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,680—Division C—Attendu que Arthur Denis, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'Exécuteur Testamentaire datif dans la succession de feu Mme Pauline Stéphanie de Livaudais, Veuve de Daniel Hippolyte du Suau de la Croix, décédée testat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
17 avril—17 20 25 Greffier

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Premier District,

Coin des rues Nord Poydras et Penn, et rue Penn, entre les rues Nord Poydras et Perdido (la rue à l'arrière étant la rue Dryades).

W. G. Vincent vs Louis A. Fleckinger

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 56,033 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 mai 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par rues Nord Poydras, Dryades, Penn et Perdido, désigné par le No Un sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer annexé à un acte passé pardevant Selim Maguer, anciennement notaire, daté le 12 février 1863, et mesurant d'après cela vingt-et-un pieds huit pouce et six lignes de face à la rue Nord Poydras sur une profondeur et façade de soixante-quinze pieds à la rue Penn, ensemble avec l'usage d'une allée de dix pieds de largeur ouvrant sur la rue Penn,

Deuxièmement— Une portion de terre située dans le même district et ilet que le lot ci-dessus décrit, désigné comme No Vingt sur le plan ci-dessus mentionné et mesurant vingt-et-un pieds huit pouces et six lignes de face à une allée de dix pieds de largeur courant de la rue Penn à la rue Dryades sur une profondeur et façade à la rue Penn de vingt-trois pieds et une ligne et vingt-et-un pieds huit pouces et six lignes dans le fond; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages s'y rattachant, y appartenant ou en quelque sorte en dépendant. et

Troisièmement- Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que les propriétés décrites ci-dessus, désigné par le No Vingt-deux sur le plan ci-dessus mentionné et mesurant vingt-neuf pieds un pouce et cinq lignes de face à la rue Penn, la même largeur dans le fond, sur soixante-douze pieds cinq pouces et cinq lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. E Moise & G. F. Socola, avocats du plaignant.

1er avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts dans des Propriétés de Valeur du Troisième District.

Emile Hoehn, exéc. test., vs Mme Vve Louise Courret et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 54,783 En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 28 avril 1898 à midi de la propriété ci-après décrite, situé dans le cinquième District de cette ville sur la rive droite de la rivière Mississipi, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte, à savoir.—

1° Un certain lot de terre, désigné par le No 16 de l'ilet No six, borné par les rues Olivier, Market, Verret et Evelina, conformément à un plan par J. A. d'Hémécourt, voyer, déposé dans les archives de S. Magner, ancien notaire, comme plan No Un du livre de Plans No Un, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente pieds, trois pouces et trois lignes de face à la rue Verret, trente pieds de largeur dans le fond par une profondeur de quatre-vingt-onze pieds 6 lignes sur la ligne le séparant du lot No 15 et quatre-vingt-onze pieds un pouce et sept lignes sur la ligne le séparant du lot No 17 sur le dit plan.

2° Un certain lot de terre désigné par le No 2 de l'ilet No 9 lequel est borné par les rues Homer, Verret, Newton et Vallette, conformément au meme plan référé ci-dessus, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente-deux pieds quatre lignes de face à la rue Verret, par une profondeur de cent vingt-huit pieds huit pouces sur la ligne le séparant du lot No un et de cent vingt-cinq pieds onze pouces une ligne sur la ligne le séparant du lot No 3, sur ledit plan et une largeur de trente deux pieds dans le fond.

3° Un certain lot de terre désigné par le No 3 de l'ilet No 11 lequel est borné par les rues Verret, De Armas, Vallette et Diana, anciennement Decatur, conformément au plan ci-dessus mentionné ledit lot mesurant en mesure américaine soixante-quatre pieds un pouce deux lignes de face sur la rue Vallette, soixante quatre pieds de largeur dans le fond par une profondeur de cinquante quatre pieds six pouces sur la ligne le divisant du lot No 2 et du quarante-neuf pieds sur la ligne le séparant du lot No 4 sur ledit plan.

4° Un certain lot de terre désigné par le No six de l'ilet No 9 lequel est borné par les rues Verret, Homer, Newton et Vallette, conformément au même plan ci-dessus mentionné: lequel lot mesurant en mesure américaine trente deux pieds cinq lignes de face à la rue Verret. Trente deux pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix sept pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No 5 et de cent quatorze pieds onze pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No 7 sur le dit plan.

5° Un certain lot de terre désigné par le No 7 dans l'ilet No 10, lequel est borné par les rues Verret, Newton, Vallette et Decatur, maintenant rue Diana, conformément au même plan ci dessus mentionné, lequel lot mesure, en mesure américaine, trente-deux pieds cinq lignes de face à la rue Verret, trente-deux pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre-vingt-un pieds onze pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot No 6 et soixante-dix-neuf pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot No 8.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK KARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

B. McCloskey, avocat du plaignant.

25mars—25 26—avril 1 7 15 22 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Deux Grandes Portions de terre de valeur dans "AUDUBON PLACE" Dans le Sixième District.

John M. Bonner vs H. M. Jackman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55,976—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville le Jeudi 28 avril 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Lot No 28 de l'ilet No 1 de la Place Audubon dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans ayant une façade de cent pieds sur la ligne ouest de West Park Place, par une profondeur de cent quatre-vingt-huit pieds sept pouces quatre lignes sur le côté Nord et cent quatre-vingt neuf pieds onze pouces et six lignes sur le côté Sud avec une profondeur de cent trois pieds quatre pouces et cinq lignes dans le fond.

2° Lot No 27 dans l'ilet No 1 de la Place Audubon, Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans ayant une façade de cent pieds sur la ligne Est de East Park Place par une profondeur sur la ligne Nord de cent quatre-vingt-huit pieds neuf pouces et deux lignes et cent quatre-vingt-neuf pieds onze pouces et sept lignes sur la ligne Sud, avec quatre vingt-quinze pieds cinq lignes dans le fond. Les dimensions et descriptions des deux lots sont plus clairement expliquée sur le dessin annexé aux actes de vente et d'hypothèque enregistré dans le ci-dessus procès.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux. Les acquéreurs respectifs devront accepter les titres à la dite propriété sujets aux termes stipulations, conditions, réglements et obligations etc., contenus dans l'acte primitif de vente au défendant et passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 8 mars 1895, conte desquels actes sont enregistrée dans l'affaire ci-dessus.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

25 mars—25 26—avril 1 7 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Sixième District.

Connue comme le No 1012 rue Valence entre les rues Camp et Chestnut

Dr J. N Roussel
—vs—
The Rising Sons of Liberty of Louisiana

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 56 053—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1898, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville (anciennement dans la ville et la paroisse de Jefferson, dans cet Etat) dans ce qui est communément appelé Faubourg West Bouligny, désigné comme lot No 6 de l'ilet No 34, lequel est borné par les rues Valence, Camp, Cadiz et Chestnut, ledit lot est contigu au lot No 5 et mesure trente pieds de face à la rue Valence sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Et d'après un arpentage et devis fait par Albert G Blanchard, dépnté voyer de ville, le 21 mai 1878, les vraies dimensions dudit lot No 6 et du lot contigu No 5, comme il est démontré par le livre des plans de la ville de Jefferson, est de trente-deux pieds de face chacun sur la rue Valence, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.

Frank McGloin, avocat pour le plaignant.

1er avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le sherif civil de propriétés de valeur améliorées dans le Quatrième District.

Sur la rue Sorapuru, entre Rousseau et St Thomas. La rue à l'arrière étant Philip,

Connue comme "Vienna Model Bakery"

Emanuel Smith vs Vienna Model Bakery Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,901.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 mai 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent située dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Philippe, Rousseau, St Thomas anciennement Fulton, et Sorapuru, désigné comme lots Nos 116, 117 et 120 sur un plan fait par H Grant, voyer, le 2 février 1844, déposé parmi les archives de L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville. Le dit lot 116 mesure vingt-neuf pieds quatre pouces et six lignes de face sur la rue Sorapuru par une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles; Lot 117 mesure trente-trois pieds et cinq pouces et une ligne de face sur la rue Sorapuru, par cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles et le lot 120 mesure trente-trois pieds cinq pouces de face sur la rue Sorapuru par cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

7 avril—7 8 14 21 28—mai 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande propriété du Septième District.

Emile E. Hatry vs Geo C. Lafaye.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 56,138—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1898, à midi des lots de terre ci-après décrits avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 181 anciennement 64 A, borné par l'avenue Carrollton et les rues Jeannette, Dublin et Cinquième. Lots 7 et 8 font face à l'avenue Carrollton se touchant et mesurant chacun trente pieds un pouce et un 6|10 ligne sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles; lots 19, 20, 21, 22 et 23 faisant face à la rue Dublin et se touchant et mesurant chacun trente pieds un pouce et un 6|10 ligne sur cent dix huit pieds de profondeur entre lignes parallèles et une portion du lot No 11 commençant à soixante pieds deux pouces et trois 2|10 lignes de la rue Jeannette et mesurant trente pieds de largeur sur le côté le plus près de la rue Jeannette, à même largeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Cinquième par une profondeur sur une ligne parallèle avec l'avenue Carrollton et entre lignes égales, soixante pieds deux pouces et 2|10 lignes, ladite portion étant immédiatement dans le fond des lots 7 et 8; aussi une portion du lot No 12 commençant à une trois 2|10 lignes de la rue Jeannette. Elle a une largeur de trente pieds sur une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-dix pieds trois et quatre 4|5 lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. F. Brewer, avocat pour le plaignant.

15 avril—15 16 22 29—mai 6 13 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée dans le Troisième District.

Connu comme 2411 rue Nord Peters, entre les rues Espagne et Mandeville.

Mutual Building & Homestead Association vs George They.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,675—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le 5 mai 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No municipal 2411 rue Nord Peters situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Nord Peters (autrefois Peters), Espagne, Mandeville et Décatur, désigné par la lettre D. sur un plan dressé par A. de Armas, député voyer de ville le 17 janvier 1882 et aussi sur un devis dressé par le dit A. de Armas le 20 octobre 1887 et attaché à un acte passé pardevant John R. Legier, notaire en cette ville le 18 janvier 1888, et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot D mesurant dix-neuf pieds de face à la rue Nord Peters (autrefois rue Peters), soixante-dix-neuf pieds onze pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot C, et soixante-dix-neuf pieds onze pouces, et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot E, avec l'usage d'une allée en commun, faisant face à la rue Mandeville, et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes en largeur; et le lot E mesurant dix-neuf pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Nord Peters (autrefois Peters), soixante-dix-neuf pieds, onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot D, et soixante dix-neuf pieds, onze pouces et une ligne sur l'autre ligne de côté avec l'usage d'une allée en commun faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes en largeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. N. Whittemore, avocat pour le plaignant.

1er avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande portion de terre de valeur dans Audubon Place. Dans le Sixième District.

John M. Bonner vs Mme Victoria P. McElroy et Hugh F. McElroy, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 56,026. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 5 mai 1898 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le lot No 18 dans l'ilet No 1 de la Place Audubon dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, ayant une façade de cent pieds sur la ligne ouest de la Place ouest du Parc, sur une profondeur de cent quatre-vingt seize pieds huit pouces et quatre lignes sur la ligne sud, cent quatre-vingt quinze pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne nord sur cent pieds et une ligne dans le fond. D'après le plan annexé à un acte de vente et hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux, l'acquéreur acceptant le titre à la dite propriété sujette aux termes, stipulations, conditions, règles et obligations, etc., qui sont contenus dans l'acte de vente original à Mme McElroy défenderesse, comme il est passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 6 avril 1895, une copie duquel acte est enregistré dans le procès ci dessus.

FRANK MARQUEZ,
Sherif civile de la Paroisse d'Orléans.

1 avril — 1 7 15 22 29 — mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Premier District, connue comme le No 1157 rue Magasins, entre les rues Erato et Gaiennie.

Louis Spiro vs Vve D. Leibenguth, M et Mme Thomas Ruiz, M. et Mme Chas Stokes, M. et Mme Ed Levi, M. et Mme Walter Hart, Mlle Catherine Leibenguth, et Emile Leibenguth (in solido).

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,697—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 21 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui y appartiennent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par